

L'Europe va-t-elle se tirer une balle dans le pied ?

Les logiciels informatiques sont les programmes qui tournent sur vos ordinateurs. Leur importance dans l'économie et l'industrie est croissante. Ils sont actuellement régis par le droit sur la propriété intellectuelle et cela fonctionne très bien !

Une directive européenne visant à légaliser les brevets logiciels est à l'étude. Elle va tuer l'innovation. Elle peut aussi tuer de nombreuses PME/PMI !

Cette directive inspirée de la législation nord-américaine veut faire des méthodes de résolution de problèmes (les algorithmes) des procédés industriels brevetables, au même titre que les nouveaux types de boulons. Imaginez l'effet sur le progrès si le théorème de Pythagore était breveté : c'est exactement la même chose.

Jusqu'à présent, les oeuvres de l'esprit étaient exclues du champ d'application des brevets. Le Parlement européen doit se prononcer lors de la semaine du 22 septembre sur une proposition remettant tout en question. Un peu comme si l'on pouvait breveter non pas le tire-bouchon, mais le principe de déboucher une bouteille. Pratiquant la politique du fait accompli, espérant devancer la décision du Parlement, l'Office Européen des Brevets a déjà enregistré 30.000 demandes de tels brevets en toute illégalité.

Une législation similaire a déjà montré ses effets pervers outre-Atlantique : des sociétés, au lieu de se consacrer à une activité productive, engagent des cabinets d'avocats pour breveter tout ce qu'elles peuvent, puis

vivent de royalties et de procès. Les PME et PMI, qui n'ont pas les moyens de breveter leurs innovations, ni d'entretenir des armées d'avocats et d'affronter de lourdes procédures, ne sont pas de taille à lutter. Les PME et PMI sont le réservoir d'emploi européen, beaucoup seront fragilisées par cette directive.

L'avenir économique et social de l'Europe est donc en jeu.

L'expérience montre que les contrôles d'antériorité et de validité ne peuvent pas être une solution pour encadrer des brevets logiciels. Par exemple, des brevets ont été déposés sur des choses aussi absurdes que le fait d'offrir un cadeau à quelqu'un par Internet.

Protégez nos entreprises et nos emplois !

Demandez à nos eurodéputés le rejet de la directive sur les brevets logiciels !



<http://swpat.ffii.org>

Förderverein für eine Freie
Informationelle Infrastruktur



<http://strasbourg.linuxfr.org>

Groupe d'utilisateurs de
Linux de Strasbourg